GUILLAUME GONTARD

– SÉNATEUR DE L'ISÈRE –

Président du groupe Écologiste - Solidarité et Territoires

© Margot L'Hermite

SOMMAIRE

- Edito 02
- Mes engagements 04
- Mon action ces 6 dernières années 06
  - Cultiver durablement et manger sainement 06
  - Imaginer l'habitat résilient de demain 10
  - Repenser les mobilités collectives et décarbonées 14
  - Reconstruire notre souveraineté industrielle 17
  - Réussir la transition énergétique 19
  - Ne plus rien jeter 21
  - Mettre les territoires au cœur de la transition 23
  - Faire de la montagne et nos ruralités le laboratoire de la transition 25
  - Préserver et renforcer nos services publics 27
  - Donner un nouveau souffle à notre démocratie 29
  - Défendre une politique d'accueil digne 31
  - Défendre nos valeurs dans un monde en mutation 33
- Mes publications 36

BILAN CHIFFRÉ (AU 25/05/2023)

104 QUESTIONS AU GOUVERNEMENT
(73 écrites et 31 orales)

1774 INTERVENTIONS
en hémicycle et en commissions

11 RAPPORTS PARLEMENTAIRES

4249 AMENDEMENTS
dont **215 adoptés**

90 PROPOSITIONS DE LOI
17 écrites et 73 signées

212 SEMAINES D'ACTIVITÉ

© Margot L'Hermite

Source : nossenateurs.fr

MA FONCTION DE PRÉSIDENT DE GROUPE

A la faveur du renouvellement sénatorial de 2020, je suis devenu président du groupe Écologiste, Solidarité et Territoires (GEST) reconstitué après 3 ans d'absence. Durant ces trois années, je me suis attaché à animer un collectif riche, à coordonner ses travaux, à porter sa parole et à le représenter, au Parlement, auprès des autres groupes de gauche et auprès du Gouvernement. J'ai ainsi participé à de nombreuses réunions de concertation avec Jean Castex et Elisabeth Borne, en particulier sur la situation sanitaire et le conflit ukrainien.

Ensemble, nous n'avons eu de cesse de porter la voie d'une écologie concrète, solidaire, ancrée dans les territoires et porteuse de solutions innovantes pour faire face aux défis que connaissent les collectivités (baisse des moyens financiers, mobilité, activité économique, présence des services publics notamment de santé…). De nos propositions de budgets alternatifs à notre vraie Loi Climat en passant par notre mobilisation de tous les instants contre la réforme des retraites, notre petit groupe de 12 membres a, je le crois, su porter haut et fort la voix de l'écologie au sein de la chambre haute.

NOTRE SUCCÈS : LA VRAIE LOI CLIMAT

En réponse au projet de loi Climat et Résilience, déposé par le Gouvernement, qui ne permettait pas à la France de s'inscrire dans l'objectif européen de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre, **le GEST a présenté un projet de loi alternatif**. Fondé sur des mesures structurantes, ce texte ambitieux et entièrement chiffré présente un plan d'investissement pour tenir nos objectifs climatiques et accompagner les secteurs en transition. Colonne vertébrale d'un projet écologique et socialement juste, ce document a vocation aussi à orienter les priorités d'actions à conduire dans les territoires.

LA BATAILLE DES RETRAITES

Le groupe écologiste, en étroite collaboration avec tous les groupes parlementaires de gauche, a été **particulièrement mobilisé contre la réforme des retraites**, que cela soit au Sénat, dans la rue ou devant le Conseil constitutionnel. Nous avons défendu des centaines d'amendements et tenté de résister au rouleau compresseur réglementaire imposé par la droite. En tant que président de groupe, j'ai siégé plus de 100h en séance publique pour ce débat.

Pour revivre cette bataille

ÉDITO

52 ans

Architecte de profession

Ancien maire du Percy et conseiller communautaire du Trièves

Conseiller municipal du Percy

1er mandat de sénateur de l'Isère

Rattaché au groupe Communiste Républicain Citoyen et Écologiste (CRCE) de 2017 à 2020

Président du groupe Écologiste Solidarité et Territoire (GEST) depuis 2020

Vice-Président de la commission Aménagement du territoire et développement durable de 2017 à 2020

Vice-Président de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées depuis 2020

Vice-Président de la délégation sénatoriale aux Outre-mers depuis 2020

Depuis mon élection en septembre 2017, six années intenses, d'engagement au service des collectivités et de l'intérêt général, se sont écoulées. Une aventure collective, avec mon comité sénatorial et chacun d'entre vous pour porter les spécificités de notre département, agir du local au national pour une société écologiste, plus juste et solidaire, humaniste et bienveillante.

Mes convictions politiques ont été forgées en prise avec la réalité. Adjoint, puis maire du Percy (170 habitants) pendant 10 ans, j'ai compris l'importance de l'échelon communal pour construire un avenir commun. Faciliter les initiatives, agir sur l'indépendance énergétique à travers un réseau de chaleur bois local, bâtir la souveraineté alimentaire en facilitant l'installation d'agriculteurs et de jardins partagés, relancer un café restaurant et des gîtes pour la convivialité et l'hospitalité, rendre la culture accessible… Toutes ces actions sont le fruit d'un collectif qui a cru en ses rêves. Mais il est difficile de rêver quand la réalité nous rattrape, quand les ressources s'épuisent, les soutiens manquent et les urgences s'accumulent.

Fort de cette expérience, accompagner les territoires, notamment les communes rurales et de montagne, dans la transition écologique et sociale aura été le fil rouge de mon engagement au Sénat.

Toujours conseiller municipal, je constate au quotidien les difficultés rencontrées par les élus. La disparité des territoires, entre zones urbaines où se concentrent les services et zones périphériques et rurales moins dotées, nécessite un rééquilibrage. La vice-présidence qui m'a été confiée de 2017 à 2020 à la commission Aménagement du territoire et Développement durable m'a permis une véritable capacité d'action.

Suite aux élections municipales de 2020, où les écologistes ont remporté plusieurs métropoles et intégré de nombreuses équipes municipales dans la ruralité, un groupe écologiste au Sénat est réapparu au Sénat. Ce groupe Écologiste - Solidarité et Territoires, dont je suis devenu le Président, permet de développer concrètement un projet écologiste ancré dans les territoires et répondant à un impératif de justice sociale et de refondation démocratique.

Vous retrouverez ici un bilan non exhaustif des actions et dossiers que j'ai pu porter pendant ces six années. L'écologie comme boussole et la justice sociale comme cap ont orienté mon action au niveau local, national ou international.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Guillaume Gontard

COMITÉ SÉNATORIAL

Élu sur une liste composée de représentants de gauche et des écologistes en Isère, j'ai eu à cœur de faire vivre localement cette union, par le biais d'un comité sénatorial réunissant dans leur diversité, chacune des familles de ma liste et avec une représentation géographique de notre département. J'ai animé chaque mois pendant six ans ce comité, lieu de dialogue et d'expression de toutes les sensibilités politiques citoyennes et de gauche et à l'image du département. Cette instance m'a permis d'exercer mon mandat dans un cadre collégial.

Fort de propositions et d'arguments sur des sujets pas toujours consensuels, ce fut un espace constructif et indispensable au lien entre le local et le national. La présence d'élus régionaux et départementaux a permis également de travailler en lien étroit avec l'action des collectivités locales et de fédérer les énergies pour une action territoriale amplifiée.

COLLÈGE CITOYEN

Convaincu de l'intérêt des citoyens porté à la vie publique et de leur capacité à nourrir le débat parlementaire, j'ai initié début 2021 un « collège citoyen » à l'échelle du département. Celui-ci a réuni 47 iséroises et isérois volontaires, avec une grande hétérogénéité en termes d'âge et d'origine géographique.

Durant un an, ces participants ont établi des constats, mené des auditions et élaboré des propositions qui sont venues enrichir mon action parlementaire.

Leurs travaux se sont organisés autour de trois thèmes : le revenu universel et les monnaies locales, l'habitat de demain et la refonte de notre démocratie.

Sur la question démocratique, une proposition de loi a été élaborée et je l'ai déposée au Sénat, en reprenant toutes les demandes sans filtre. Comme je m'y étais engagé, j'ai transmis leurs propositions aux élus locaux et aux parlementaires. J'ai eu également à cœur de recevoir les membres du collège citoyen au Sénat en décembre 2022 pour une visite, une présentation de leurs travaux à la presse et un retour collectif sur cette expérience.

LA RURALITÉ ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

Réunion du Tour d'Isère

L'autre marqueur de mon engagement est la ruralité, qui, loin des caricatures que l'on entend beaucoup au Sénat, constitue le socle d'un projet écologiste et social défendu pendant mon mandat. En tant que maire d'une commune de montagne de 170 habitants, j'ai porté concrètement une écologie rurale à même de développer les circuits courts, de recréer de l'activité et de l'emploi dans nos territoires et d'engager toutes les transformations nécessaires face à l'urgence climatique.

Très attaché à l'action locale, j'ai organisé en plein mouvement des Gilets jaunes, avec le comité sénatorial, un Tour d'Isère : 10 dates à la rencontre d'élus et d'acteurs de terrain pour apporter des réponses concrètes pour rendre notre société plus écologique, sociale et démocratique. Ces innovations locales sont rassemblées dans un document de synthèse.

MON ENGAGEMENT SUR LE TERRAIN

Le fil rouge de mon engagement pendant 6 ans a été l'accompagnement des territoires dans la transition écologique et sociale.

J'ai nourri mon action à travers les rencontres menées sur le département aux côtés des élus et des acteurs de la société civile. Fervent défenseur de l'action locale, j'ai eu à cœur de défendre en Isère (dans les instances locales, auprès de la Préfecture, du Département et de la Région) la place des collectivités pour répondre aux enjeux auxquels nous faisons face. Pendant la crise COVID, nous avons pu mesurer combien les communes ont joué un rôle essentiel dans l'accompagnement des plus fragiles.

> *Le travail de proximité réalisé par les élus locaux sans relâche a été crucial pour conserver le lien, renforcer les solidarités, aider les plus faibles et soutenir la relance de notre activité.*

Or, les nouvelles équipes élues en 2020 n'ont connu qu'un enchaînement de crises (COVID, inflation...), sans véritable préparation. Leur implication, leur esprit d'invention et d'adaptation sont donc d'autant plus remarquables. J'ai tenté de me faire le relai de leurs préoccupations, par exemple auprès de la préfecture sur l'application des différents protocoles sanitaires et des difficultés rencontrées sur le terrain.

Pendant tout le mandat, j'ai eu plaisir à rencontrer toutes les semaines les maires du département, dont le nombre est important (512) et nourrir mon activité parlementaire par leur remontée de terrain. L'occasion aussi d'expliquer le travail de parlementaire et le rôle du Sénat.

TRANSPARENCE SUR MES FRAIS DE MANDAT

Depuis 2018 et l'apparition de l'Avance sur frais de mandat (AFM), les dépenses des sénateurs sont contrôlées. Ce système mérite encore d'être amélioré, mais en tout état de cause, il me semble que le meilleur contrôle possible reste celui du citoyen. C'est pourquoi, **j'ai choisi d'aller plus loin et de vous présenter chaque année le détail de l'utilisation de mon AFM** et plus largement de tous les moyens que le Sénat met à ma disposition pour exercer mon mandat. L'occasion de lever certains malentendus, de revenir sur un mandat bien rempli, de rentrer dans mon quotidien et celui de mon équipe et peut-être de questionner certains de mes choix.

Par ailleurs, je m'attache autant que possible à vous faire part de mes différentes rencontres, et surtout à préciser, pour chaque proposition législative, chaque amendement, les sources d'inspirations quand il s'agit d'entreprises ou d'associations.

MA PERMANENCE :
UN ESPACE DE TRAVAIL ET DE RENCONTRE

Située en plein centre ville de Grenoble, j'ai souhaité avoir une permanence ouverte et accessible à toutes et tous. Sensible au regard que portent les artistes sur la vie politique, j'ai organisé régulièrement des expositions et des temps de rencontres culturelles à la permanence. J'ai également choisi de confier l'entretien du local à Solenciel, association spécialisée dans l'accompagnement et la réinsertion des personnes qui sortent des réseaux de prostitution.

DÉONTOLOGIE, TRANSPARENCE, CONDITIONS DE TRAVAIL : UN TRAVAIL DE GROUPE

Le GEST a eu à cœur de se doter de règles de fonctionnement exigeantes pour prévenir en son sein toute forme de violences sexuelles, sexistes et morales. Ceci se traduit dans notre règlement intérieur, une charte des relations de travail entre les sénateurs et leurs équipes, une charte de prévention des violences, une procédure de signalement spécifique en lien avec un cabinet extérieur et l'organisation d'un séminaire annuel pour le bien-être au travail au sein des nos équipes. A l'échelle du Sénat, notre groupe est également moteur pour défendre les droits des collaborateurs et collaboratrices parlementaires, demander plus de transparence sur le régime de retraite des sénateurs ou plus d'encadrement de l'action des représentants d'intérêts.

CULTIVER DURABLEMENT ET MANGER SAINEMENT

Parmi les combats qui ont guidé mon mandat : la défense d'une agriculture durable et résiliente, qui rémunère nos agriculteurs, respecte le vivant et propose des produits sains et gourmands, mais également des ressources pour une industrie plus vertueuse.

POUR UN NOUVEAU PARTAGE DE LA VALEUR POUR LES AGRICULTEURS

Le début de mandat a été marqué par l'organisation des Etats généraux de l'Alimentation en 2018. Censés rééquilibrer le partage de la valeur entre producteurs et distributeurs et garantir un revenu décent aux agriculteurs tout en engageant les transitions agricoles nécessaires, les lois Egalim qui en ont découlé n'ont malheureusement pas permis de répondre aux enjeux de transformation, pourtant nécessaires.

Pour défendre les intérêts à l'export de quelques grands producteurs (céréales, vin, bétail...), la majorité sénatoriale et **le Gouvernement ont renoncé à protéger nos agriculteurs qui font vivre nos territoires.**

Durant ces six années, ils se sont constamment rangés du côté de l'agribusiness. Pourtant, la guerre en Ukraine a révélé la grande fragilité de notre modèle agricole : la forte hausse des coûts de production a placé les agriculteurs dans une détresse profonde. Si les aides d'État demeurent un soutien bienvenu, la répartition de la valeur ajoutée des produits alimentaires doit évoluer.

NOTRE COMBAT CONTRE LES PESTICIDES

Après avoir promis de sortir du glyphosate en trois ans, le Gouvernement est finalement revenu sur ses dires en 2019. Pire encore, la majorité parlementaire, avec la bénédiction de Bercy, adoptait en mars 2019 un amendement à la loi PACTE pour repousser à 2025 l'interdiction de la production de pesticides en France.

Alors que les pesticides sont responsables d'une baisse de 85% des insectes dans nos campagnes, qu'ils ont provoqué l'effondrement des invertébrés et fait chuter la population des oiseaux, avec mes collègues des groupes CRCE puis GEST, **nous nous sommes opposés sans relâche à toutes les tentatives de maintien et de réintroduction de pesticides**, qui correspondent à un modèle agricole qui empoisonne les agriculteurs et les consommateurs, ainsi que notre eau, si précieuse.

Ce fut le cas fin 2020, quand le Gouvernement, soutenu par la majorité sénatoriale, a autorisé le retour temporaire des néonicotinoïdes, les pesticides tueurs d'abeilles, pour la filière betteravière. Une décision scandaleuse condamnée par la Cour de Justice de l'Union européenne.

Une illustration de plus de l'irresponsabilité du Gouvernement dans la protection de notre biodiversité et de son incapacité à soutenir une transition de notre modèle agricole.

NOTRE VICTOIRE SUR LA REVALORISATION DES RETRAITES AGRICOLES

Salon de l'agriculture

Malgré de longues journées éreintantes et presque aucun temps de repos, **les agriculteurs bénéficient de retraites très faibles**. A l'issue de trois ans de débat, une proposition de loi initiée par le député communiste André Chassaigne pour revaloriser ces dernières au niveau minimum de 85% du SMIC a enfin été adoptée en 2022. Une victoire qui montre la détermination sans faille nécessaire pour que ce texte soit adopté, malgré l'apparent consensus politique. La réforme des retraites de 2023 est cependant venue allonger encore un peu plus la durée de cotisation nécessaire.

SOUTENIR L'ÉLEVAGE DE PLEIN AIR

J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises durant le mandat de dénoncer les conditions de l'élevage intensif et de soutenir l'élevage plein air, plus résilient et bien plus adapté aux mesures de sécurité sanitaire et au bien-être animal. En 2022, l'épidémie de grippe aviaire dans les élevages de volailles avait conduit à l'abattage de 16 millions d'animaux, un triste record. La densité dans les élevages intensifs est clairement en cause, conduisant à de véritables désastres sanitaires.

J'ai interpellé à plusieurs reprises les différents ministres de l'Agriculture sur l'impasse de la stratégie actuelle de biosécurité, qui, de manière absurde, pointe du doigt les élevages de plein air pourtant bien plus résilients. C'est toute la doctrine mise en œuvre par les services de l'Etat qui doit être revue pour repenser les protocoles sanitaires, limiter drastiquement la densité d'élevage et améliorer leur condition.

SOUTENIR LES FILIÈRES LOCALES : MON INVESTISSEMENT SUR LA FILIÈRE CHANVRE

Dès le début de mon mandat, je me suis investi dans la défense des filières locales porteuses d'avenir. En 2018, le Sénat a conduit une mission d'information sur l'herboristerie, dont le rapporteur était mon collègue Joël Labbé, reconnu pour son combat contre l'usage des pesticides. Ce rapport a défendu l'intérêt de la filière agricole des plantes à parfum aromatique et médicinales (PPAM) en reconnaissant son rôle dans la transition vers une agriculture respectueuse de l'environnement et ancrée dans nos territoires.

De même, **j'ai eu à cœur de défendre, tout au long de mon mandat, la filière chanvre, activité historique en France et en Isère et pleine d'avenir.** Premier producteur européen de chanvre et troisième au monde avec 20.000 hectares cultivés, la France présente le climat idéal pour cette culture, essentielle à la transition écologique. Cependant, des freins législatifs et réglementaires entravent son développement. Pour lever ces obstacles, j'ai, après plusieurs années de travail avec les acteurs de la filière, déposé en novembre 2022 une proposition de résolution au Sénat. Celle-ci a été adoptée avec une large majorité, bien que le groupe LR n'ait pas pris part au vote.

A l'échelle locale, je me suis aussi engagé dès le début du mandat, aux côtés des acteurs économiques de la filière prêts à investir : VICAT dans le béton chanvre, Naturamole pour la fabrication de CBD, Maison Cholat pour la production agricole. Plusieurs rencontres ont permis de mettre en synergie ces acteurs économiques isérois et la filière chanvre prend aujourd'hui son essor, avec le projet PEPITES, une chanvrière multi-acteurs portée par la Maison Cholat. Outil structurant en amont de la filière, cet investissement dans notre département est un signal fort envoyé aux acteurs institutionnels sur la nécessité de poursuivre l'accompagnement de la filière chanvre.

LUTTER CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE

En 2021, avec mon groupe, nous avons déposé plusieurs propositions de lois pour lutter contre la maltraitance animale, travaillées en concertation avec l'ensemble des associations concernées. Ces propositions portent notamment sur l'interdiction de la corrida, des pratiques cruelles de la chasse ou encore sur les conditions d'élevage intensif.

SOUTIEN À L'AGRICULTURE BIO

Congrès d'Un Plus Bio

Pour des raisons tant environnementales que sanitaires, **je me suis constamment battu pour une vraie politique publique de soutien à l'agriculture biologique**, notamment à l'occasion du plan stratégique national de 2022, qui décline les orientations de la PAC (politique agricole commune européenne). Avec mes collègues du GEST, nous avons ainsi demandé une hausse des moyens attribués à l'agence bio, le rétablissement des aides au maintien, l'intégration systématique du bio dans les projets alimentaires territoriaux et une vraie différenciation avec le label trompeur Haute Valeur Environnementale.

Convaincu que les collectivités ont un rôle moteur à jouer pour mener la révolution dans nos assiettes *grâce au levier de la commande publique, je me suis investi au sein du conseil d'administration de l'association Un plus Bio.*

Celle-ci accompagne les collectivités à transformer leur restauration collective, pour aller vers davantage de produits bio et locaux. Au Sénat, je m'étais également battu en 2018 pour fixer une part minimale de 30% de bio dans la restauration collective, malheureusement sans succès.

POUR UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Alors qu'environ 3,5 millions de Français ne mangent pas à leur faim, **j'ai soutenu l'action de la Banque Alimentaire de l'Isère**, notamment en demandant à la Première ministre de flécher la moitié des fonds du futur chèque alimentaire vers les banques alimentaires.

Au-delà de l'aide d'urgence, nous devons étendre la Sécurité sociale à l'alimentation, en mettant en place une carte vitale permettant d'acheter des produits conventionnés. Celle-ci permettrait d'éradiquer la faim, mais aussi de promouvoir un changement de modèle agricole, en conventionnant des produits locaux et bio et de garantir de vrais revenus aux agriculteurs. Le groupe écologiste a mené en 2022 une mission d'information afin de réfléchir à ces enjeux.

DIALOGUER DANS LES INSTANCES LOCALES

Foire de Beaucroissant

Pendant ces 6 années de mandat, j'ai eu à cœur de dialoguer autant que possible avec les instances locales (départementales ou préfectorales) et d'aller à la rencontre des agriculteurs sur le terrain. A l'invitation des syndicats agricoles, majoritaires ou non, ou de ma propre initiative, j'ai parcouru le département pour appréhender toutes les problématiques différentes entre le Nord et le Sud Isère. Chaque année, j'ai eu le plaisir de me rendre à la **Foire de Beaucroissant, moment agricole majeur dans notre département.**

« MANGER C'EST VOTER » : LA PROMOTION DE NOTRE TERROIR

J'ai participé à l'émission de Public Sénat « Manger c'est voter » présentée (à l'époque) par Périco Légasse, que j'ai amené à la rencontre de nos producteurs isérois lors d'une journée riche en émotions !

Pour revoir l'émission c'est ici :

IMAGINER L'HABITAT RÉSILIENT DE DEMAIN

Comment habiter demain en économisant l'énergie, impératif écologique comme géopolitique, tout en gagnant en confort été comme hiver et en garantissant un logement à chacun, tout en préservant les espaces naturels ? La politique du logement est au cœur des défis de notre siècle et l'architecte que je suis n'a cessé de tenter d'apporter des réponses à ces questions aussi complexes que primordiales.

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du droit de tirage du groupe Écologiste – Solidarité et Territoires, **nous avons demandé la mise en place d'une commission d'enquête sur la rénovation énergétique**, dont j'ai été nommé rapporteur. Alors que la rénovation des bâtiments est unanimement reconnue comme une priorité, tant pour la préservation de l'environnement que la baisse des dépenses contraintes et pour la souveraineté énergétique de la France, les travaux avancent trop peu. Le dispositif phare de rénovation énergétique, Ma Prime Rénov, compte de plus en plus de bénéficiaires, mais finance bien plus des changements de chauffages ou de fenêtres que des rénovations globales. Par ailleurs, les professionnels du bâtiment peinent de plus en plus à suivre la demande. Enfin, **les arnaques sont très nombreuses, les diagnostics parfois mal réalisés et l'accompagnement des ménages très faible.**

Depuis janvier 2023, nous avons donc mis à plat les différentes politiques publiques sur ce sujet, en interrogeant d'anciens ministres, des organisations professionnelles et des experts du sujet et en effectuant des visites de terrain. Ce vaste travail aboutira à un rapport et à des propositions concrètes à l'été 2023, pour accélérer enfin cet immense chantier indispensable pour notre pays. **Outre des moyens supplémentaires, la lutte contre la fraude, l'emploi de matériaux biosourcés ou encore l'encouragement aux rénovations globales, je plaide également pour renforcer le rôle d'accompagnement des collectivités.** L'Isère fait figure de précurseure dans ce domaine, notamment avec l'ALEC et l'AGEDEN et l'action volontariste de la Métropole de Grenoble, qui constituent de vraies sources d'inspiration.

Audition de la commission d'enquête

RENFORCER L'ACTION DES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE POLITIQUE DE LOGEMENT

Définition des plans d'urbanisme, attribution des permis de construire, droit de préemption, logement social... **Au plus près du terrain, les collectivités sont depuis toujours au cœur de l'action publique en matière de logement. Cette organisation décentralisée est une chance**, si tant est que les collectivités conservent des marges de manœuvre fiscales et réglementaires. Or, elles doivent souvent faire face à des injonctions contradictoires et à un manque de moyens. Ainsi, j'ai inlassablement défendu la voix des collectivités depuis six ans au Sénat pour renforcer leurs moyens d'action.

En 2018, durant l'étude de la loi ÉLAN, j'avais déjà, avec mes collègues communistes, sonné l'alarme sur la politique de logement poursuivie par le Gouvernement, qui va à contre-sens de tout ce qu'il faudrait faire. Ainsi, cette loi a appauvrit les bailleurs sociaux, tout en les encourageant à céder des logements sociaux, alors même que ceux-ci sont déjà trop peu nombreux. Je me suis également battu contre l'affaiblissement de la loi SRU et pour sanctuariser les objectifs d'accessibilité pour les personnes handicapées. Enfin, j'ai aussi plaidé pour la préservation du rôle donné aux architectes des bâtiments de France, afin de préserver notre patrimoine architectural.

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE : LUTTONS INTELLIGEMMENT CONTRE LA BÉTONISATION

Alors que l'équivalent d'un département est artificialisé tous les dix ans et que la biodiversité est de plus en plus menacée, il était impératif de réduire fortement le rythme d'artificialisation des sols. **Proposé par la convention citoyenne pour le climat, le principe du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est entré dans la loi en 2021**, avec d'abord une réduction de 50% du niveau d'artificialisation d'ici à 2031. Cette victoire majeure pour la protection des espaces agricoles et naturels est à saluer : elle marque un tournant dans notre rapport à l'espace et à la protection de notre environnement.

Ce principe du ZAN suscite cependant beaucoup d'inquiétudes et d'incompréhensions à l'échelle locale, avec la crainte que tout nouveau projet devienne impossible.

> *Suite aux remontées de terrain des élus locaux, le Sénat a adopté une proposition de loi pour réformer le ZAN début 2023, ce qui m'a donné l'occasion, avec le groupe écologiste, de faire de nombreuses propositions pour améliorer la loi tout en conservant son principe originel, et non en le détricotant comme le souhaitaient les Républicains.*

Nous avons ainsi proposé de renforcer les moyens de comptabilité des terrains, de mieux encadrer les projets d'intérêt national ou européens ou encore de mieux organiser la coopération à l'échelle régionale. Ce travail devra nécessairement être poursuivi ces prochaines années pour conjuguer efficacement nos politiques d'urbanisme avec la protection des espaces naturels.

DROIT AU LOGEMENT : L'ÉTAT DOIT PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

Alors que le droit au logement fait partie du bloc de Constitutionnalité, nombre de nos concitoyens en sont exclus : **le nombre de sans-domicile fixe a plus que doublé depuis 2012 et atteint désormais 330.000**. Cette situation engendrée par la spéculation immobilière et le manque de logements sociaux est d'autant plus inacceptable qu'il existe environ 3 millions de logements vides en France, dont une bonne part sont en bon état et inoccupés depuis longtemps. **Malheureusement, le Gouvernement et la droite sénatoriale sont sourds à nos propositions de bon sens** et préfèrent criminaliser encore davantage les occupations et renforcer les expulsions en cas de retards de loyer via la loi Kasbarian, à laquelle je me suis vivement opposé.

Visite de l'entreprise de béton chanvre Wall'up

POUR DE NOUVELLES PRATIQUES DE CONSTRUCTION

Secteur très émetteur de gaz à effet de serre et créant de nombreux déchets, le bâtiment doit évoluer pour tenir compte des enjeux de soutenabilité.

Durant mon mandat, j'ai notamment plaidé, au Sénat comme à l'échelle locale, pour le développement du recours aux matériaux biosourcés (bois, chanvre, paille, ouate de cellulose, liège...), afin de réduire l'usage du béton. Lors de l'étude de la loi ÉLAN, j'ai ainsi poussé à renforcer les critères environnementaux dans les normes pour les nouveaux bâtiments, un travail qui a donné la Réglementation Environnementale RE 2020. A travers ma résolution sur la filière chanvre et la commission d'enquête sur la rénovation thermique, j'ai également rappelé la nécessité d'utiliser ces matériaux.

De même, j'ai constamment défendu l'impératif d'utiliser au maximum des ressources locales plutôt que d'importer les matériaux. Ainsi, j'ai obtenu de la part de la Préfecture de l'Isère que les projets ayant recours au bois d'origine locale dans le cadre de la DETR

> **A l'échelle locale, j'ai toujours défendu le dialogue entre toutes les parties prenantes pour trouver des solutions de relogement pour les personnes à la rue**, *notamment suite à une série d'occupations initiée par l'association Droit au Logement (DAL) à l'été 2022.*

Ainsi, je suis intervenu, avec la ville et la métropole de Grenoble et auprès du Préfet pour trouver des solutions de relogement. J'ai également interpellé le ministre du Logement, en lui demandant de faciliter le pouvoir de réquisition des maires et d'accorder des moyens supplémentaires à l'hébergement d'urgence. Ayant souhaité connaître les conditions de vie dans ces hébergements supposés temporaires, mais en réalité quasi-permanents pour beaucoup, **j'ai effectué plusieurs visites dans des centres d'hébergement en Isère et ai produit un rapport, transmis au ministre et aux autorités locales** pour dénoncer des conditions de vie inacceptables et un abandon des pouvoir publics.

POUR LE RENOUVEAU DU LOGEMENT ULTRA-MARIN

Avec mes collègues Micheline Jacques et Victorin Lurel, nous avons produit, au nom de la Délégation sénatoriale aux Outre-mers, un rapport sur la politique du logement. Parmi les 77 recommandations qu'il formule, je me suis concentré sur les nécessaires évolutions de la construction pour s'adapter aux besoins des territoires, au dérèglement climatique et au risque de catastrophe naturelle.

J'y ai plaidé pour un habitat résilient, construit à partir de matériaux biosourcés – un impératif quand le bâtiment représente les 3/5 des déchets du pays –, produit localement à partir de filières durables (bois, terre, paille chanvre, bambou, etc), imaginé par des architectes pour répondre aux besoins spécifiques des territoires de leur géographie, de leur climat, des modes de vies de leurs habitants, un habitat plus économe en matière de chauffage et de refroidissement, un habitat plus résilient face aux catastrophes naturelles qui vont se multiplier. Bien au-delà des Outre-mers, inventer cet habitat de demain est un défi pour l'ensemble du pays.

bénéficient d'une bonification de subvention de 10%. En 2022, j'ai demandé le même dispositif pour le recours à des matériaux biosourcés dans des travaux de rénovation. Enfin, l'évolution des pratiques passe aussi par des moyens supplémentaires et des cursus mis à jour pour les écoles nationales d'architecture, dont j'ai soutenu les mobilisations en 2023.

REPENSER DES MOBILITÉS
COLLECTIVES ET DÉCARBONÉES

Comment se déplacer en émettant beaucoup moins de carbone ? Comment permettre à nos villes de retrouver de l'espace sans pénaliser la mobilité des habitants des zones rurales ? Remplacer 40 millions de voitures à essence par autant de voitures électriques est une chimère. Ce sont les mobilités douces et collectives qu'il faut développer, même en zone rurale, autant que possible.

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS

Première grande loi de transports depuis 35 ans, la loi d'orientation des mobilités de 2019 ambitionnait de répondre aux enjeux nouveaux de mobilité et de conjuguer transition écologique et justice sociale.

Malgré des dispositions intéressantes pour le développement du vélo et du covoiturage, ce texte est malheureusement resté au milieu du gué, notamment en raison du manque de financements pérennes des infrastructures ferroviaires et fluviales, malgré les amendements déposés par mon groupe (élargissement du forfait mobilité à toutes les entreprises, en plus du remboursement partiel des abonnements de transports en commun, quadruplement des financements du plan vélo, fin de la vente de véhicules thermiques neufs en 2040…).

Néanmoins, j'ai réussi à faire adopter plusieurs amendements importants durant l'examen de cette loi, notamment concernant le vélo. Nous avons par exemple :

- rendu obligatoire la prise en charge des vélos dans les trains et les cars,
- inscrit l'apprentissage du vélo sur route à l'école,
- inscrit l'objectif de la réduction des gaz à effet de serre dans la programmation des infrastructures de transports,
- renforcé les objectifs de développement du fret et des trains de nuit,
- renforcé la continuité des aménagements cyclables (loi LAURE),
- interdit le stationnement automobile à proximité des passages piétons.

CONTRE LES GRANDS PROJETS ROUTIERS INUTILES

Alors que les moyens manquent pour financer les investissements nécessaires au développement du ferroviaire et du vélo, **l'Etat et les collectivités continuent de dépenser des sommes très importantes pour l'extension du réseau routier**. Ces aménagements souvent peu utiles encouragent un mode de transport très polluant et onéreux. Au Sénat, j'ai donc demandé, comme le réclame le collectif Déroute des routes, un moratoire contre les grands projets routiers et autoroutiers, afin de les réexaminer au cas par cas, au regard des objectifs sanitaires et écologiques et en fonction des possibilités alternatives de report modal.

A l'échelle locale, je me suis également battu, aux côtés des élus locaux et de collectifs citoyens, contre certains projets dépassés. **J'ai par exemple demandé de nombreuses modifications au projet d'élargissement de la RD 1075 dans le Trièves,** pour éviter d'en faire une autoroute à camions et pour y développer des pistes cyclables sécurisées. Au sud de Vienne, j'ai aussi soutenu la mobilisation de la commune de Reventin-Vaugris contre un demi-échangeur autoroutier inutile qui va sacrifier les habitants de cette ville. Grâce à une mobilisation intense, la suspension des études sur l'élargissement de A46 au sud de Lyon, qui n'a plus lieu d'être, a enfin été obtenue.

laderoutedesroutes.org

GRATUITÉ DES TRANSPORTS EN COMMUN : FAUSSE BONNE IDÉE OU RÉVOLUTION SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ?

Rapporteur en 2019 d'une mission d'information sénatoriale sur la gratuité des transports en commun engagée à l'initiative du groupe CRCE, j'ai examiné le sujet sous tous les aspects.

En France, à ce moment-là, une trentaine de communes et d'intercommunalités appliquaient déjà la gratuité totale ou partielle des transports publics. **Dunkerque est devenue la plus grande agglomération à mettre en place la gratuité totale de son réseau de bus**. D'un point de vue social, cette mesure est une réussite incontestable ; d'un point de vue écologique, nous manquons encore de recul. J'ai donc souhaité que ce rapport puisse guider les élus dans leurs réflexions et permette de dépasser les idées reçues.

La gratuité ne peut pas être déployée partout au même rythme et avec la même ampleur et des solutions progressives sont à imaginer, notamment la gratuité ciblée pour certains publics (précaires, étudiants…). Mais la gratuité des transports relève d'abord d'un choix politique, plus ou moins ambitieux en fonction des territoires et des réalités locales. Plus largement, afin de rendre les transports en commun moins coûteux, **j'ai proposé à plusieurs reprises d'abaisser le taux de TVA sur les billets de train de 20 à 5,5%**. Cet amendement a été adopté par le Sénat, mais rejeté par la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale.

Bus 100% gratuits à Dunkerque

RENATIONALISATION DES AUTOROUTES

En 2019, dans un contexte de tension sociale autour du coût des mobilités avec le mouvement des Gilets jaunes et de débat sur la loi d'orientation des mobilités dont la plus grande faiblesse était le manque de financement, l'Etat était à la recherche de moyens pour investir dans nos infrastructures de transport. Rapporteur, au nom du groupe communiste, d'une proposition de loi sur la renationalisation des autoroutes en février 2019, j'ai défendu cette solution. Nationaliser sans attendre la fin des concessions en 2050 aurait permis à l'Etat de reprendre la main sur les tarifs autoroutiers et de pouvoir les moduler selon des objectifs de justice sociale. La majorité sénatoriale, avec l'assentiment du Gouvernement, a cependant préféré le statu quo, tout en le déplorant. Cette idée est aujourd'hui toujours bien présente dans le débat public et, quelles que soient les solutions prônées, tout le monde s'accorde sur la nécessité de sortir de cette situation honteuse.

MON COMBAT POUR DES TRAINS DE PROXIMITÉ ET LE FRET FERROVIAIRE

Moyen de transport le plus écologique, notamment pour les longues distances et le fret, le ferroviaire est mal en point en France, en raison de la politique du tout-TGV conduite pendant plusieurs décennies.

Réouverture de la ligne Grenoble-Gap

J'ai constamment défendu la nécessité de protéger et de rouvrir des « petites lignes » et différentes gares pour que chacun puisse accéder facilement au train dans ses déplacements du quotidien. Aux côtés d'élus, d'associations d'usagers des Alpes du Sud et de syndicalistes, **je me suis notamment battu contre l'abandon programmé de la ligne Grenoble-Veynes-Gap, menacée de fermeture en 2019.**

> *Après une mobilisation sans faille et l'interpellation de toutes les autorités compétentes, nous avons obtenu des travaux d'urgence qui ont permis la réouverture de la ligne en 2022 !*

Je continue à demander des travaux de modernisation, un plus fort cadencement et des tarifs plus attractifs pour développer cette ligne. J'ai également plaidé auprès de la Région pour un abaissement des tarifs et des trains plus fréquents sur différentes lignes, notamment entre Lyon et Grenoble, et soutenu le projet de RER métropolitain grenoblois.

Plaidoyer pour le RER grenoblois

Défendant un plan d'investissement massif dans le ferroviaire, je considère comme une victoire le rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures remis en 2023 au Gouvernement, qui reprend les propositions portées par les communistes et les écologistes depuis des années. Lors d'un colloque au Sénat en 2022 ou de rencontres avec les ministres du transport, j'ai particulièrement défendu la nécessité de relancer le fret ferroviaire et les trains de nuit, de rénover nos infrastructures et de diminuer les prix des trains. Je m'oppose aux grands projets inutiles comme la ligne Lyon-Turin, dont le coût financier et écologique est énorme alors que la ligne existante peut être modernisée à un coût économique et écologique nettement moindre.

POUR UNE RÉGULATION DES JETS PRIVÉS

Moyen de transport de loin le plus polluant, les jets privés ne bénéficient qu'à une infime minorité. Outre l'aspect environnemental, la limitation du recours à ce moyen de transport est indispensable dans une logique de justice sociale : les efforts doivent être partagés et les plus riches doivent prendre leur part.

> *Ainsi, j'ai déposé à l'été 2022, une proposition de loi pour interdire les vols de jets privés entre les villes reliées en train en moins de 2h30, comme cela existe déjà pour l'aviation civile.*

A travers des amendements lors des différents budgets, **j'ai aussi demandé une plus forte taxation du kérosène**, en particulier sur les jets privés. Malheureusement, le Gouvernement continue de se montrer très opposé à ces perspectives et alimente le sentiment d'un deux poids deux mesures, qui affaiblit l'acceptation de nouveaux efforts par nos concitoyens.

RECONSTRUIRE NOTRE SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

La pandémie et la guerre en Ukraine sont venues illustrer dramatiquement la perte considérable de souveraineté de la France tant en matière énergétique qu'en matière industrielle (masques, médicaments, semi-conducteurs, etc). Relocaliser notre production industrielle est un impératif économique, social, écologique et géopolitique.

POUR UNE RELOCALISATION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Intimement convaincu de la nécessité de réindustrialiser la France pour réussir la transition écologique et recouvrer notre souveraineté, j'ai défendu la relocalisation industrielle durant tout mon mandat. La France peut devenir un modèle pour produire dans des conditions respectueuses de l'environnement et des salariés, si tant est que les pouvoirs publics régulent et accompagnent les industriels pour transformer les méthodes de production. Cette bataille suppose aussi de réfréner l'avidité des multinationales, qui n'hésitent pas à sacrifier des sites rentables pour augmenter leurs marges en délocalisant.

Ainsi, j'ai soutenu de nombreux projets de relocalisation pertinents pour le territoire et les besoins de la France. Je me suis notamment mobilisé aux côtés des salariés de l'entreprise CERDIA pour faire revenir la production de paracétamol, aujourd'hui exclusivement importé d'Asie, sur le site de Péage de Roussillon. Grâce à l'action des salariés et des élus, une nouvelle usine va voir le jour en 2026, s'appuyant sur un savoir-faire toujours présent, et fournira la moitié des besoins européens. Je me suis également rendu sur le site de STMicroelectronics à Crolles, dont l'agrandissement permettra de réduire la dépendance de l'Europe à l'Asie en matière de micro-processeurs. Si cette industrie d'avenir est une chance pour l'Isère, j'ai fortement insisté pour une meilleure prise en compte de la ressource en eau, en particulier en développant davantage le retraitement.

Soutien aux salariés GEG

CONDITIONNONS LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES

Nombre de projets industriels en cours bénéficient du plan France Relance. S'il s'agit d'une bonne nouvelle, j'ai toujours demandé que les fonds publics attribués aux industriels soient conditionnés à des garanties claires en matière d'emplois, de décarbonation et d'une implantation à long terme sur les territoires.

> *Ainsi, en lien avec les syndicats, j'ai proposé lors de chaque budget, mais aussi lors de l'examen de la réforme des retraites, d'instaurer des critères contraignants pour le versement des aides publiques et des baisses d'impôts aux entreprises, notamment des plans d'égalité homme-femme, des efforts de décarbonation, un plafonnement des hauts salaires et une meilleure répartition des dividendes.*

Cette insistance a conduit à l'instauration de critères de décarbonation dans un volet du plan de relance, qui donne aujourd'hui des résultats concrets. Je pense par exemple au site Constellium (fabricant d'aluminium) à Voreppe ou à la plateforme chimique de Péage de Roussillon, qui mènent des travaux d'ampleur pour réduire leurs émissions.

POUR UNE FILIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE EN ISÈRE

Indispensable à notre futur mix énergétique, le solaire photovoltaïque connaît un essor considérable ces dernières années, amené à s'amplifier encore. Cette industrie d'avenir ne peut continuer à reposer sur des importations de panneaux chinois, produits dans des conditions environnementales et sociales désastreuses. Or, l'Isère a un potentiel considérable de faire renaître une filière française du photovoltaïque, notamment grâce aux entreprises Ferropem à Livet-et-Gavet (raffinage de silicium) et Photowatt (panneaux solaires) à Bourgoin-Jallieu. **Ces deux entreprises étaient néanmoins menacées de fermeture**, la première par la volonté de profits de son actionnaire, la seconde par la concurrence chinoise.

Usine Photowatt de Bourgoin-Jallieu

A de très nombreuses reprises, je me suis donc rendu sur place et ai soutenu les salariés en lutte pour préserver et développer ces sites. J'ai relayé leurs inquiétudes et leurs revendications au Sénat à l'occasion de plusieurs questions au Gouvernement, notamment pour demander une nationalisation temporaire de Ferropem, puis une stricte conditionnalité des aides qui lui ont été versées. Finalement, les deux entreprises ont été sauvées. **Dans le cadre de la loi sur le développement des énergies renouvelables en 2022, j'ai aussi réussi à faire inscrire un amendement instaurant des critères environnementaux dans les appels d'offres pour les énergies renouvelables**. Cette victoire permettra de valoriser la production française de panneaux bas carbone et d'encourager la relocalisation.

MON APPUI AUX INDUSTRIES INNOVANTES

Territoire industriel de longue date et très bien doté en matière de recherche, **l'Isère est un territoire très innovant en matière industrielle,** tant en matière de nouveaux produits que de nouvelles façons de travailler, grâce à l'économie sociale et solidaire. Aussi souvent que possible, j'ai donc soutenu les acteurs innovants de notre département. J'ai ainsi aidé l'entreprise LIFE-01 (basée à Fontaine), qui produit des purificateurs d'air très économes en énergie grâce aux savoir-faire locaux dans la réalisation de salles blanches. **Grâce à ce soutien, l'entreprise va bénéficier du soutien de la Banque Publique d'Investissement et va créer plusieurs dizaines d'emplois locaux dans la recherche et la production.**

J'ai aussi apporté mon soutien au projet de SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) autour de l'imagerie médicale à Moirans. Porté par la CGT et s'appuyant sur l'expertise emmagasinée par Thales, cette future coopérative ambitionne de réunir des acteurs industriels, des chercheurs et des professionnels du monde médical pour concevoir des scanners portatifs, un marché encore inexistant mais répondant pleinement aux besoins des soignants du monde entier. En associant les collectivités locales à leur projet, les acteurs de cette SCIC entendent aussi s'intégrer pleinement dans l'écosystème local.

RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PRÉSERVONS L'ÉNERGIE DANS LE GIRON PUBLIC

Bien commun indispensable à notre vie moderne, l'électricité doit revenir sous le giron public. Si l'Etat a certes racheté les parts manquantes d'EDF pour posséder à nouveau l'entreprise à 100%, il n'entend pas abroger le statut de société anonyme et n'a toujours pas confirmé l'abandon du « projet Hercule », qui prévoit la vente à la découpe de ce fleuron. L'objectif de l'Etat est en effet de conserver uniquement le nucléaire, activité déficitaire, dans le giron public et de privatiser les énergies renouvelables. Tout au long de mon mandat, je me suis donc battu, avec les syndicalistes d'EDF, pour rebâtir un vrai monopole public.

En octobre 2021, j'ai ainsi présenté une proposition de loi pour arrêter l'ouverture à la concurrence des barrages hydroélectriques, qui entraînera une gestion dégradée du parc, des risques de sécurité et des surcoûts en raison des profits demandés par le privé. L'instauration d'une quasi-régie, seule solution compatible avec les traités européens, a malheureusement été rejetée. En 2022, nous avons cependant pu obtenir la reconduction des concessions des barrages exploités par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR). Outre la protection des barrages, j'ai également défendu la création d'un véritable service public de l'énergie renouvelable, qui permettra de planifier et d'anticiper leur nécessaire développement, qui repose aujourd'hui principalement sur des acteurs privés.

ÉNERGIES RENOUVELABLES : RATTRAPONS NOTRE RETARD !

La France est le seul pays européen à ne pas avoir atteint ses objectifs en la matière en 2022. Je n'ai eu de cesse d'appeler à accélérer ce déploiement, grâce à une véritable planification et à la création de filières industrielles françaises et européennes. Dès 2018, je me suis ainsi mobilisé contre le licenciement des salariés de General Electric à Grenoble, dont le savoir-faire centenaire en matière de fabrication de turbines faisait la fierté du territoire et contribuait à la souveraineté de la France. Avec les exemples de Photowatt et de Ferropem, j'ai aussi défendu la nécessité de bâtir une filière photovoltaïque en Isère.

Fin 2022, le projet de loi sur l'accélération du déploiement des énergies renouvelables (loi ENR) m'a donné l'occasion d'obtenir, avec le groupe écologiste, **plusieurs avancées significatives dans ce domaine : renforcement de l'obligation de solarisation des toitures des bâtiments neufs de 30 à 50% des surfaces, renforcement des sanctions, pour les rendre vraiment dissuasives, en cas de non-respect de la solarisation des parkings, etc.**

Si une vraie politique de planification n'a toujours pas vu le jour, le Gouvernement et la droite sénatoriale se refusant toujours à bâtir un service public du renouvelable, quelques avancées ont été obtenues grâce à l'action de mon groupe.

> *Nous avons notamment mis en échec le projet des Républicains de créer un droit de veto des élus locaux sur les projets éoliens terrestres et d'instaurer une distance minimale de 40 kilomètres des côtes pour les parcs éoliens en mer.*

Ces deux règles auraient en effet bloqué presque tous les projets éoliens. Afin de renforcer l'acceptabilité des ENR, nous avons obtenu que les élus locaux puissent définir des zones d'implantation prioritaires et défendu une planification à l'échelle régionale.

Mobilisation contre la fermeture de l'usine Château-Feuillet/ Ferropem

Enfin, le développement des énergies renouvelables ne doit pas se faire au détriment de l'agriculture et de la biodiversité. Le groupe écologiste a ainsi été à l'initiative d'une mission d'information sur la méthanisation, qui a formulé de nombreuses propositions pour un développement maîtrisé. Favorable aux méthaniseurs valorisant les déchets agricoles, je suis en revanche opposé à ce que des cultures soient plantées exclusivement afin de produire du biogaz. De même, nous avons organisé un colloque autour de l'agrivoltaïsme, une technologie prometteuse pour renforcer la production électrique sur des terrains agricoles, mais qui ne doit pas conduire à l'artificialisation de surfaces supplémentaires. Enfin, dans le cadre de la loi ENR, nous avons obtenu la création d'un fonds biodiversité, financé par la production des énergies renouvelables, pour soutenir les actions de protection des espèces menacées.

POUR LE RETOUR AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS

La transformation de l'électricité de bien commun à une marchandise échangée en bourse a eu des conséquences désastreuses pour les consommateurs exclus du tarif réglementé. Les collectivités et les entreprises font face à des factures stratosphériques, qui ne reflètent en rien les coûts de production et sont uniquement causées par la spéculation d'acteurs qui ne produisent aucune électricité !

Je me suis donc constamment battu pour le retour aux tarifs réglementés et la sortie du marché de l'électricité. Suite à la crise énergétique causée par la guerre en Ukraine, j'ai déposé dans le budget rectificatif de l'été 2022 un amendement pour que les services essentiels des collectivités bénéficient du tarif réglementé, malheureusement rejeté. Fin 2022, j'ai aussi voté pour la résolution du groupe communiste défendant une sortie temporaire du marché européen et la fin de l'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique), qui a échoué à quelques voix près. Début 2023, j'ai également soutenu la proposition de loi du groupe socialiste pour un retour aux tarifs réglementés pour les collectivités et les petites entreprises, qui a été dénaturée par la droite sénatoriale.

NUCLÉAIRE : L'IMPÉRATIF DE SÉCURITÉ ET DE TRANSPARENCE

Nos centrales nucléaires, construites il y a près d'un demi-siècle, posent des défis de sécurité. Leur renouvellement potentiel engage le pays jusqu'à la fin du siècle. Les choix énergétiques posent en effet d'immenses questions économiques, environnementales et géopolitiques dont chacun doit pouvoir se saisir, car il en va de notre avenir commun. Aussi souvent que possible, j'ai donc participé à des débats citoyens sur l'énergie, dialoguant avec toutes les sensibilités.

> *Ainsi, j'ai vivement regretté la façon dont le Gouvernement a choisi de lancer la construction de nouveaux réacteurs, via un projet de loi (début 2023) dont les débats ont été très courts.*

J'ai tenté, avec mes collègues du groupe écologiste, de soulever les grandes questions posées par cette relance : la technologie EPR est-elle au point ? Comment éviter de nouveaux surcoûts et retards ? Que faire des déchets ? Quand s'arrêtera le recours excessif à la sous-traitance, responsable de nombreuses malfaçons et d'accidents de travail ? **Comment limiter notre dépendance à l'uranium** enrichi en Russie alors que Vladimir Poutine nous fait la guerre ? Comment de nouvelles centrales qui ne verront le jour que dans 20 ou 30 ans permettent de lutter contre l'urgence climatique qui exige un effort dans la décennie ? Enfin, le choix du Gouvernement et de la droite sénatoriale de supprimer le plafond de 50% de nucléaire dans le mix électrique alors que la loi de programmation énergétique n'est pas encore votée est déplorable tant sur le fond que sur la forme. Pour toutes ces raisons, j'ai voté contre ce texte.

Je me suis également fortement mobilisé pour une plus grande sûreté des installations nucléaires, dont les incidents sont souvent cachés au grand public. Suite aux révélations d'un lanceur d'alerte de la centrale de Tricastin fin 2021, j'ai visité le centre de crise de l'Autorité de Sûreté du Nucléaire (ASN) en avril 2022 pour mieux connaître les scénarios en cas d'accident grave. Avec le groupe écologiste, j'ai par ailleurs demandé une commission d'enquête sur la sûreté des installations en 2022, qui a été refusée et déposé une proposition de loi sur le sujet. Enfin, je me suis battu contre la fusion entre l'ASN et l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire), qui risquait d'accroître encore l'opacité du secteur. En effet, nous ne pouvions tolérer que les scientifiques évaluant les risques radioactifs soient sous la tutelle de l'agence qui prend les décisions de fonctionnement ou de maintenance des centrales. Grâce à notre mobilisation, cette fusion a heureusement échoué.

NE PLUS RIEN JETER

La réduction des déchets est un impératif absolu de la transition écologique, un objectif qui doit guider nos politiques publiques comme nos efforts de réindustrialisation. Les combats pour la sobriété, pour la gestion équilibrée des ressources naturelles, pour la limitation de la pollution, passent par la réduction des déchets qui doit imprégner nos habitudes de la conception à la fin de vie des produits. Ces sujets m'ont particulièrement mobilisé.

LOI ANTI-GASPILLAGE ET POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE (AGEC)

En 2019, je me suis particulièrement mobilisé sur la loi anti-gaspillage et pour une économie circulaire (AGEC).

Au moment où les plastiques envahissent nos sols et nos océans, la sortie du plastique n'était pas énoncée et aucune mesure n'était prévue pour diminuer en amont la production de déchets. J'ai défendu avec mon groupe de nombreux amendements pour sortir de l'incantation et adopter des mesures concrètes face à l'urgence environnementale.

Nos principaux amendements adoptés (sur 20 au total) :

- objectif de 100 % de plastique recyclé en 2025,
- doubler le tonnage de déchets réemployés d'ici 2030,
- création d'un Fonds pour financer le réemploi solidaire,
- obligation de 10 % de produits réemployés au sein de la commande publique,
- obligation pour les constructeurs de téléphones de prévoir des mises à jour adaptées aux anciens modèles,
- mettre l'éco-conception et les matériaux biosourcés au coeur de la formation des architectes,
- ouverture de la gouvernance des éco-organismes aux élus et aux ONG,
- renforcement des sanctions pour non-respect des cahiers de charges des éco-organismes,
- amendements en faveur du vrac.

MON COMBAT POUR LE RETOUR DE LA CONSIGNE POUR RÉEMPLOI

Visite d'un centre de recyclage

Lors de la loi AGEC, je me suis fermement opposé à la « consigne » proposée par le Gouvernement qui était en fait une privatisation du recyclage des bouteilles plastiques et des canettes, ce qui menaçait les équilibres financiers des collectivités locales et allait présenter un surcoût pour les consommateurs. Le Sénat a logiquement choisi de redonner sa vraie signification au mot consigne en la limitant au réemploi, comme du temps de nos grands-parents. J'ai poursuivi ce combat pour la consigne aux côtés des associations comme Zero Waste lors de la loi Climat. Si nous n'avons pas encore abouti sur ce sujet, le Sénat et le Gouvernement ont chacun monté leur groupe de travail avec des perspectives de traduction concrètes.

POUR UNE FISCALITÉ INCITATIVE

A chaque budget, en lien notamment avec l'association AMORCE, je défends des amendements pour moduler la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) afin qu'elle pénalise davantage les comportements nocifs comme l'emploi de plastiques non recyclés et pour qu'elle encourage les collectivités locales à améliorer la collecte de leurs biodéchets.

> *Avec les élus locaux, notamment grenoblois, nous réfléchissons également à la bonne formule pour donner plus de souplesse et d'efficacité à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).*

J'ai également défendu un crédit d'impôt pour favoriser la réparation et la rendre compétitive par rapport à l'achat d'un produit neuf.

Je plaide enfin pour une refonte de la directive européenne sur la TVA pour permettre de moduler cette dernière afin d'encourager les pratiques vertueuses comme la vente en vrac.

METTRE LES TERRITOIRES AU CŒUR DE LA TRANSITION

A rebours de l'orientation centralisatrice du Gouvernement et conformément à la philosophie décentralisatrice des écologistes, je me suis battu tout mon mandat pour donner davantage de moyens et de libertés aux collectivités locales. Je suis convaincu de la capacité d'action des territoires, moteurs de la transition écologique et de l'innovation tant économique, sociale que démocratique.

DES MOYENS FINANCIERS POUR NOS TERRITOIRES !

Budget après budget, à rebours de l'action du Gouvernement (suppression de la taxe d'habitation, de la CVAE, etc), **je défends avec les écologistes, partisans d'une plus grande autonomie fiscale des collectivités**, des amendements pour mettre un terme aux contrats de Cahors et donner des moyens aux élus locaux.

Concernant les transferts directs de l'Etat, je demande notamment l'augmentation de la DGF, le transfert d'une partie de la Contribution climat énergie aux collectivités (que nous faisons adopter chaque année au Sénat sans jamais obtenir gain de cause à l'Assemblée nationale), la compensation à l'euro près des hausses de coûts énergétiques et le renforcement de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Il est également impératif d'augmenter les moyens des agences de l'eau, de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) et de l'Agence de financement des infrastructures de transports de France (AFITF).

Enfin, en matière fiscale, je souhaite le rehaussement du plafond du versement mobilité, le découplage des taux de taxes foncières et du taux de la taxe sur les résidences secondaires, la possibilité d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la possibilité pour les Départements d'augmenter les droits de mutation à titre onéreux (DMTO). Après des années à le demander, nous nous félicitons de la mise en place du Fonds vert, même si nous plaidons pour que son montant soit démultiplié.

LOI 3DS : MES PROPOSITIONS POUR LA DÉMOCRATIE LOCALE

Au sortir des élections régionales et départementales, marquées par un record d'abstention, le Sénat a démarré l'examen en 2021 du projet de loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration, simplification). Démocratie locale, gouvernance territoriale, cohésion sociale, transition écologique : le projet de loi promettait de s'attaquer aux grands défis du 21e siècle. Hélas, les mesures initiales étaient déjà insuffisantes pour renforcer le pouvoir d'agir des élus locaux et collectivités territoriales. L'issue des débats au Sénat n'a pas permis de hisser ce texte à la hauteur.

Le GEST a pourtant proposé 160 amendements pour améliorer un texte sans vision. **J'ai notamment porté plusieurs amendements relatifs à la démocratie locale élaborés directement à partir des propositions du collège citoyen isérois** : parité des exécutifs locaux, sécurisation des expérimentations de votation citoyenne et des budgets participatifs, développement des conseils de quartier… Ces propositions d'urgence démocratique et de bon sens n'ont toutefois pas abouti, en raison du blocage de la droite sénatoriale.

MA PARTICIPATION AUX COMMISSIONS LOCALES

J'ai été désigné par le Sénat pour participer à la commission DETR, chargée d'instruire les demandes de subvention et présidée par le Préfet de l'Isère. Depuis 2018, j'ai participé régulièrement aux réunions de programmation et fait des propositions pour faire évoluer les critères de subventions et les rendre plus incitatifs pour les projets les plus vertueux. Ainsi, la commission a adopté ma proposition de bonification de subvention pour les projets d'investissement mobilisant du bois local labellisé, pour que l'investissement public bénéficie au territoire. J'ai également siégé dans les commissions relatives à la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) ainsi qu' au fonds de développement de la vie associative (FDVA) et soutenu les projets associatifs culturels et sportifs, largement impactés par le recul des subventions régionales.

FAIRE DE LA MONTAGNE ET DE NOS RURALITÉS LE LABORATOIRE DE LA TRANSITION

La forte vulnérabilité des territoires ruraux et de montagne face au changement climatique demande une vision globale et de long terme pour répondre aux enjeux de durabilité et de résilience. J'ai eu à cœur tout au long du mandat de défendre la capacité d'expérimentation des territoires de montagne.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES DE MONTAGNE DANS LEUR TRANSITION

Face à l'urgence climatique, le développement des territoires de montagne et leurs structures économiques doivent être repensés. Cela passera notamment par une mutation du tourisme. J'ai donc pris part aux États Généraux de la Transition du Tourisme, organisés sur 40 sites alpins en simultané au printemps 2021. Moment important de concertation, il a ouvert des perspectives sur la mutation des stations de ski notamment. J'ai également défendu avec constance la participation des citoyens à l'avenir de leur territoire, comme lors du référendum sur les canons à neige de Gresse-en-Vercors.

> *Durant l'élaboration du Plan Avenir Montagne, je suis intervenu pour défendre des crédits dédiés à l'ingénierie, indispensable pour accompagner les transformations économiques, sociales et environnementales de nos territoires de montagne.*

J'ai également tâché de porter cette vision globale, vivante et innovante des territoires de montagne au sein de l'ANEM (Association nationale des élus de montagne) dont je suis membre depuis le début de mon mandat. Ce fut souvent l'occasion de débats riches et contradictoires entre des visions parfois conservatrices et plus ouvertes sur l'avenir et les besoins des communes de montagne.

ÉTATS GÉNÉRAUX de la transition du tourisme en MONTAGNE
23 | 24 septembre 2021

PLAN NATIONAL LOUP ET ÉLEVAGE : LE NÉCESSAIRE COMPROMIS

En février 2018, après de longs mois de concertation, le « plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage » a été publié par les ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture.

J'ai toujours défendu, notamment auprès du ministre Nicolas Hulot, un compromis nécessaire entre préservation de l'espèce et maintien des activités d'élevage et du soutien au pastoralisme. Je défends également une déclinaison territoriale du plan national loup qui favoriserait les expérimentations dans les territoires pour tenir compte des spécificités. J'ai notamment soutenu la démarche menée par le Parc naturel régional du Vercors et participé en tant qu'élu national au groupe référent loup.

J'ai défendu la création de l'Office français de la Biodiversité en 2019. Son rôle est essentiel pour assurer des évaluations sur l'efficacité des tirs et proposer de véritables mesures de protection et de régulation. Je me bats chaque année pour l'augmentation de ses moyens. J'ai notamment plaidé cette année pour le doter des moyens nécessaires à la création de deux brigades loup supplémentaires pour doter chaque massif.

Dans le cadre de l'examen des projets de loi de finances (PLF), **j'ai eu à cœur de défendre à plusieurs reprises notre modèle de gestion publique de la forêt** et de soutenir la filière bois française en déposant plusieurs amendements.

D'abord, un premier visant à maintenir un service public national de gestion de la forêt doté de moyens suffisants, à la hauteur du besoin d'expertise auprès des collectivités. **Le rôle de l'ONF dans la gestion durable de la forêt française est essentiel**, notamment pour nous préserver des conséquences du réchauffement climatique. En dépit de son importance stratégique, l'Etat se désengage progressivement de sa mission et se défausse en partie sur les communes forestières, ce qui n'est pas acceptable. En 2021, j'ai proposé de renforcer la participation de l'Etat vers le budget de l'ONF de 40 millions d'euros supplémentaires. Une mesure malheureusement rejetée par la majorité sénatoriale.

> *Ensuite, j'ai défendu à plusieurs reprises la proposition d'un taux réduit de TVA à tout achat de bois labellisé ou certifié.*

Cet amendement de bon sens répond à un double objectif de soutien économique à la filière et d'engagement de l'Etat pour favoriser une gestion forestière durable. Notre amendement a été adopté une fois par le Sénat sans jamais être confirmé à l'Assemblée nationale.

PRÉSERVER ET RENFORCER NOS SERVICES PUBLICS ET PROTÉGER CHACUNE ET CHACUN

La pandémie est venue illustrer dramatiquement la nécessité de renforcer notre système de santé, de donner des moyens à l'hôpital public de lutter contre les déserts médicaux mais plus largement nos services publics, patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas et bouclier face aux crises. La crise économique que nous connaissons exige une renforcement de notre solidarité et de la prise en charge de chacune et chacun de la crèche à l'EHPAD. La tendance réactionnaire observée partout dans le monde exige encore plus d'efforts pour la défense des droits de chacune et chacun, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes.

NOTRE DÉTERMINATION POUR SAUVER L'HÔPITAL PUBLIC

Partout en France, les services de soins connaissent une situation grave. Les pénuries de personnel sont généralisées, des déserts médicaux aux grands centres urbains, et les urgences ferment de plus en plus. Ces six années ont été marquées par une dégradation rapide et douloureuse de notre système de santé, dont la crise sanitaire a révélé à la fois toute l'importance et la grande fragilité. 80% des Français se disent aujourd'hui, à juste titre, inquiets pour l'avenir de leur système de santé.

Le démarrage de mon mandat a été marqué par l'organisation d'un tour de France des hôpitaux organisé par les groupes parlementaires communistes. La délégation s'est rendue en Isère et, dès 2018, nous avons collectivement dénoncé la crise profonde que traversaient déjà nos établissements hospitaliers. Depuis, je n'ai cessé, avec mes collègues des groupes CRCE et GEST, de défendre un budget à la hauteur des besoins de solidarité et de protection sociale. Nous nous sommes constamment battus notamment pour des mesures de financement pérennes de l'hôpital public, une meilleure prise en compte du handicap, un accès à l'IVG renforcé, une revalorisation salariale pour les oubliés du Ségur, ou encore la relocalisation de la production des médicaments pour lutter contre les pénuries... Malheureusement, le Gouvernement et la majorité sénatoriale restent arc-boutés sur une logique d'austérité.

LUTTER CONTRE LE RECUL DES SERVICES PUBLICS DANS LES TERRITOIRES

Ces 6 dernières années ont été marquées par des réformes menées par le Gouvernement dites de « restructuration des services publics ». J'ai combattu avec force cette logique d'optimisation des ressources qui, dans les faits, n'a fait que réduire l'offre de services dans les territoires déjà les moins dotés (ruraux et périurbains).

> *En Isère, certains secteurs ont subi de plein fouet ces réformes, conduisant à la fermeture en même temps de bureaux de poste ou encore de trésoreries....*

De nature différente, ces réformes répondent pourtant à la même logique, à savoir la réduction des dépenses de fonctionnement sacrifiant au passage la qualité du service rendu et le maillage des services de proximité.

S'agissant de la réforme des finances publiques, en 10 ans, ce sont près de 21.000 emplois qui ont été supprimés, dont 500 en Isère. Depuis 2019, ce sont encore 25 trésoreries, soit près d'un quart, qui ont fermé définitivement leur porte (Echirolles, Le Grand-Lemps, Le Bourg d'Oisans, Saint-Marcellin, La Côte Saint-André, La Tour-du-Pin, Domène...) dans notre département. Elles assuraient pourtant un service de proximité et leurs disparitions obligent aujourd'hui les contribuables et les entreprises à se déplacer principalement à Grenoble où les services ont été reconcentrés.

La Poste subit elle aussi de nombreuses fermetures de bureaux et une dégradation de la qualité de service aux usagers. A plusieurs reprises, j'ai interpellé Philippe Wahl, directeur du Groupe La Poste, pour dénoncer les fermetures de bureaux de poste à la hâte, sans concertation avec les élus locaux et les usagers, pour répondre à des objectifs de rentabilité toujours plus accrus. Or, ces objectifs sont incompatibles avec les missions de service public qui lient l'Etat au Groupe la Poste. J'ai dénoncé également à plusieurs reprises les conditions de travail des facteurs dont les tournées s'allongent et les situations se précarisent mais aussi le personnel d'accueil, en première ligne des usagers qui subissent les conséquences de la dégradation de service.

MON COMBAT POUR L'INDIVIDUALISATION DE L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ

J'ai eu l'occasion d'intervenir à plusieurs reprises en faveur d'une désolidarisation de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). Défendu dès 2018 par le groupe CRCE, il aura fallu près de cinq années pour obtenir enfin l'individualisation de l'AAH. Pourtant il s'agissait d'une mesure de bon sens, à même de réparer cette profonde injustice en rétablissant la mission première de l'AAH, à savoir d'être une allocation de compensation.

SE BATTRE POUR LE « MIEUX VIEILLIR » EN FRANCE

Alors que notre pays doit relever le défi d'un vieillissement historique de la population et que les scandales dans les EHPAD sont désormais connus du grand public, **le Gouvernement a fait le choix de renoncer à une réforme ambitieuse sur le « grand âge »**. Bien vieillir en France est une problématique sociétale qui doit être remise au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. À la pure logique financière et institutionnelle doit se substituer un changement de philosophie, davantage tournée vers les besoins des personnes et l'évolution de leur mode de vie. C'est tout un système d'accompagnement des personnes âgées dans la perte de leur autonomie qui doit être repensé et l'État doit y prendre pleinement sa part. A l'échelle locale, j'ai effectué de nombreux déplacements dans des EHPAD et ai rencontré de nombreux acteurs dans ce domaine pour échanger autour des difficultés qu'ils rencontrent. Dans le cadre des Projets de loi de finance de la Sécurité Sociale (PLFSS), j'ai constamment demandé des revalorisations de salaires et de meilleures conditions de travail pour les soignants au service de nos aînés.

POUR UNE ÉCOLE ÉGALITAIRE ET ÉMANCIPATRICE

En Isère et au plan national, **j'ai alerté à de nombreuses reprises les autorités locales sur les conséquences de fermeture de classe et de réduction des moyens dans les établissements.** Partout sur le département, les conséquences de ces fermetures sont lourdes pour les enseignants comme pour les élèves et accroît malheureusement les inégalités. Ce sont toujours les plus en difficulté et ceux qui ont besoin d'un accompagnement particulier qui en pâtissent le plus. L'école inclusive tant évoquée dans les discours paraît ainsi en décalage avec la réalité, en raison de moyens suffisants et de reconnaissance des métiers, tels que les AESH. Cet affaiblissement constant du système éducatif est profondément dangereux pour notre société toute entière, avec un niveau de connaissances en baisse et des inégalités croissantes. Dès que cela était possible, j'ai apporté mon soutien aux mobilisations des enseignants et des parents d'élèves menées dans tout le département.

PARVENIR À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Aux côtés des associations féministes, l'égalité entre les femmes et les hommes est au cœur de mon engagement et de celui des écologistes. Nous avons accompagné les réformes du Gouvernement qu'il s'agisse de la PMA pour toutes ou de l'allongement du congé paternité à 4 semaines (même si nous demandions le double). Heureux que ces revendications aient été entendues, nous avons continué à plaider sans relâche pour l'égalité salariale (qui devrait conditionner pour nous toutes les aides publiques aux entreprises), pour consacrer un milliard par an à la lutte contre les violences faites aux femmes et pour renforcer la parité dans les institutions (notamment dans les intercommunalités). Avec ma collègue Mélanie Vogel, nous avons également engagé au Sénat la bataille pour la constitutionnalisation du droit à l'Interruption volontaire de grossesse (IVG) depuis poursuivie à l'Assemblée nationale. Nous demandons au Président de la République de réunir le Congrès pour finaliser cette inscription, qui sera une première mondiale et un formidable espoir pour les femmes du monde entier.

DONNER UN NOUVEAU SOUFFLE À NOTRE DÉMOCRATIE

Tant dans ma pratique que dans mes propositions, j'ai tenté de promouvoir une autre pratique démocratique, plus collégiale, plus transparente, plus inclusive et proche des citoyennes et des citoyens. De la même manière, je me suis mobilisé pour la défense des libertés fondamentales, notamment dans la période trouble de la pandémie, propice aux dérives illibérales.

LE PARLEMENT TROP SOUVENT MIS DE CÔTÉ

Si la France est théoriquement un régime semi-présidentiel, le pouvoir législatif est en réalité bien faible comparé à celui du président de la République et du Gouvernement.

Cette concentration des pouvoirs affaiblit notre démocratie et renforce la défiance à l'égard des élus, jusqu'à l'impasse politique. Depuis 2017, l'obsession du président de la République à voir ses textes adoptés sans modification a conduit d'abord à un rejet presque systématique de toutes les propositions des oppositions par sa majorité absolue, puis, depuis les législatives de 2022, **à un recours abusif à l'article 49.3** et aux subtilités des règlements des deux chambres pour passer en force. La récente réforme des retraites, paroxysme de cette évolution, a isolé le pouvoir et instauré une crise politique inédite.

> *A rebours de cette logique de la toute-puissance d'un seul homme, j'ai constamment défendu la nécessité d'écouter les parlementaires, y compris ceux dans l'opposition.*

Au cours de mon mandat, **j'ai donc travaillé aussi souvent que possible avec les autres groupes du Sénat**, notamment dans le cadre de commissions d'enquête, de missions d'information ou d'amendements communs. En tant que président d'un groupe parlementaire, **j'ai également travaillé en lien avec le président du Sénat** et les autres présidents de groupe sur de nombreux sujets. Par exemple, j'ai insisté sur la nécessité de mieux cadrer les suites données aux pétitions sur le site du Sénat atteignant 100.000 signatures, pour s'assurer qu'elles répondent aux demandes de leurs initiateurs, et plaidé pour une plus grande transparence de l'institution, notamment sur la question des retraites des sénateurs.

FAIRE ÉMERGER DE NOUVELLES PRATIQUES DÉMOCRATIQUES

Convaincu de la nécessité de la participation du plus grand nombre à l'action publique, j'ai plaidé tout au long de mon mandat pour un renouvellement de nos institutions afin de permettre au peuple de s'exprimer le plus souvent possible. Si l'abstention croissante est un phénomène inquiétant, la forte demande de participation des citoyens, sous différentes formes, indique une volonté de prendre part à la vie publique. A cet égard, j'ai regretté l'issue des riches travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat : plutôt que de détricoter ces propositions, le Gouvernement aurait dû les présenter sans filtre aux Français par référendum.

Afin d'offrir une voix au Sénat à ces citoyens et d'enrichir mon travail parlementaire par leurs analyses, j'ai élaboré un « collège citoyen » à l'échelle du département, dont j'ai repris les propositions sans filtre dans une proposition de loi. A travers cette expérience inédite, j'ai pu leur faire découvrir les enjeux de la vie parlementaire et me faire le porte-parole de leur volonté d'un « nouveau souffle démocratique ». Nous avons ainsi défendu l'élargissement du corps électoral (abaissement de la majorité à 16 ans, inscription automatique sur les listes...), de nouveaux modes de scrutin (proportionnelle aux législatives, scrutin mixte pour les EPCI, expérimentation du jugement majoritaire...), de nouveaux dispositifs de participation à l'échelle locale, etc.

Attaché à l'existence de deux chambres au Parlement, je suis néanmoins conscient de la nécessité d'une modernisation du Sénat. Si une représentation des territoires doit perdurer, je plaide depuis mon élection pour qu'elle coexiste avec une part de citoyens tirés au sort et des représentants de la société civile, aujourd'hui regroupés dans le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE). Cette nouvelle instance offrirait un regard complémentaire intéressant pour enrichir les travaux des députés.

> *Pour dénouer des situations politiques compliquées et donner au peuple l'occasion de s'exprimer sur des grands enjeux de société, je défends aussi l'usage plus fréquent du référendum, notamment via la simplification du référendum d'initiative partagée (RIP).*

Au cours de mon mandat, j'ai soutenu en tant que parlementaire plusieurs demandes de RIP, sur la privatisation des Aéroports de Paris, la reconstruction de l'hôpital public ou la réforme des retraites. En 2020, j'avais également déposé, avec le groupe écologiste du Sénat, une proposition de loi pour inscrire le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) dans la Constitution.

La concertation et le dialogue sont en effet les meilleurs moyens de parvenir à des compromis entre des intérêts divergents et d'éviter des confrontations brutales et des rancœurs tenaces. Ainsi, à l'échelle locale, j'ai tenté de jouer le rôle de médiateur dans des projets controversés (antennes relais, projets routiers, éoliennes, usage de l'eau...) afin de faire émerger les meilleures solutions. Par exemple, j'ai demandé aux opérateurs télécoms d'être transparents sur leurs projets d'antennes et de travailler étroitement avec l'échelon intercommunal et les habitants de chaque territoire pour définir les meilleurs sites d'implantation en fonction de divers critères (couverture réseau, respect du paysage...).

L'URGENCE DE PROTÉGER NOS LIBERTÉS FONDAMENTALES

Outre une concentration excessive du pouvoir, la Ve République offre aussi de nombreuses possibilités pour limiter les libertés fondamentales, nous conduisant sur une pente glissante vers l'autoritarisme. **Ces six dernières années nous ont malheureusement offert de nombreux exemples de restriction des droits les plus essentiels des Françaises et des Français**, auxquels je me suis fermement opposé. La multiplication des états d'urgence, des interdictions de manifestations et des exemples de violences policières ont profondément abîmé le lien entre les citoyens et la police, qu'il nous faut rebâtir.

La période de la pandémie a vu les lois sécuritaires se multiplier : loi Sécurité globale (2020), loi séparatisme (2021), pass sanitaire, etc., le tout dans un contexte de restrictions inédites des libertés de circulation et de manifestation. Rognant sur les droits fondamentaux des citoyens, ces lois instaurent un climat de peur et accroissent le risque d'arbitraire de la part des policiers. Le recours tous azimuts aux nouvelles technologies (drones, reconnaissance faciale...) fait quant à lui craindre une dérive orwellienne. Grâce à une forte mobilisation collective, nous avons obtenu la suspension de l'interdiction de filmer les forces de l'ordre dans la loi Sécurité globale.

A l'opposé de la suspicion généralisée et du surarmement matériel et juridique des forces de l'ordre qu'instaure peu à peu ces lois, **je n'ai cessé de plaider pour une vraie prise en compte des raisons du mal-être des policiers**, des formations plus poussées, l'usage proportionné de la force (notamment en interdisant les LBD), le retour des polices de proximité ou encore la réforme de l'IGPN pour sanctionner les dérives et rétablir la confiance. Soutien inconditionnel de la vaccination contre le COVID, je me suis toujours opposé au pass sanitaire, qui a exclu de la vie sociale des millions de nos concitoyens et accru la défiance envers le monde médical qui nous a pourtant sorti de cette crise. Enfin, je me suis aussi battu pour protéger les lanceurs d'alerte, dont les révélations sont d'intérêt général, notamment en votant pour une loi sur le sujet en 2022.

DÉFENDRE UNE POLITIQUE D'ACCUEIL DIGNE

Attaché à la construction d'une politique d'accueil à même de préserver les libertés et les droits fondamentaux, sans barrière de discriminations et de manière inconditionnelle, je me suis toujours opposé avec force aux dérives sécuritaires et haineuses qui ont accompagné les débats de ces dernières années sur les textes relatifs à l'immigration.

SOUTENIR UNE POLITIQUE D'ACCUEIL DIGNE ET RESPECTUEUSE DES DROITS

En 2018, pour la première fois, **un texte traitant simultanément de l'asile et de l'immigration a été présenté par le Gouvernement. Censé améliorer les conditions de traitement des demandes d'asiles**, en hausse ces dernières années, il aurait pu répondre à un objectif tout à fait louable. Mais au contraire, aggravé par la droite sénatoriale, ce texte est venu durcir le parcours de demande d'asile et faire reculer une nouvelle fois l'accès aux droits des personnes étrangères, notamment en doublant la durée maximale de rétention de 45 à 90 jours. C'est avec force que je me suis opposé, avec mes collègues du groupe CRCE, à ce texte liberticide, contraire à nos valeurs républicaines et condamné par l'ensemble des associations d'accueil.

Outre les conditions d'accueil immédiates pour les personnes venant d'arriver en France, je me suis également mobilisé tout au long de mon mandat pour que l'attribution ou le renouvellement des titres de séjour ne soit plus une angoisse permanente pour des centaines de milliers de personnes. Les faibles moyens humains des préfectures et la complexité des dossiers transforment en effet ce processus en parcours du combattant, y compris pour des individus qui vivent et travaillent en France depuis des années. En outre, la digitalisation des procédures entraîne une fracture numérique inacceptable. J'ai donc demandé en 2021 au ministère de l'Intérieur d'augmenter les moyens d'accueil dans les préfectures, de garantir, comme le réclament de nombreuses associations, le Défenseur des droits et la jurisprudence du Conseil d'État, la possibilité d'un accueil sans passer par Internet et une lutte implacable contre les plateformes de revente de rendez-vous qui transforment la détresse des étrangers résidents en opportunité commerciale.

NON À LA MILITARISATION DE NOS FRONTIÈRES

Depuis le rétablissement des contrôles aux frontières en 2015, **des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants traversent les frontières au péril de leur vie**, après un parcours d'exil marqué par des violences et des traumatismes considérables.

À la frontière franco-italienne

J'ai eu l'occasion de dénoncer à plusieurs reprises ce contrôle, rétabli à l'origine face aux menaces terroristes et reconduit tous les 6 mois depuis 2015. Considéré comme l'outil de maitrise de l'immigration illégale, la militarisation de nos frontières représente un coût très élevé et son inefficacité est constatée par tous les acteurs de terrain. Plus grave encore, ces contrôles renforcés contraignent les personnes en exil à emprunter des chemins toujours plus dangereux et à renoncer à leur droit d'asile.

> *Afin d'éviter des drames humains, tout un réseau solidaire se mobilise dans le Briançonnais, à la frontière franco-italienne, depuis des années.*

Or, celui-ci est de plus en plus entravé et ses actions citoyennes de plus en plus criminalisées. A la haine et à l'intimidation policière et judiciaire, avec mes collègues sénateurs, députés, et députés européens de toute la gauche, nous avons voulu opposer la solidarité et l'humanité. **C'est dans cet esprit qu'ont été effectuées des Maraudes solidaires à Montgenèvre,** aux côtés des associations solidaires et de défense des droits des personnes exilées, pendant quatre mois en 2021. Les observations recueillies ont fait l'objet d'un rapport remis aux autorités publiques et aux associations engagées pour la défense des droits des personnes étrangères.

S'OPPOSER À UNE POLITIQUE D'ENFERMEMENT DES MINEURS

En lien avec l'association ANAFÉ, engagée dans la lutte contre l'enfermement administratif des personnes étrangères, **j'ai exercé mon droit de visite dans plusieurs lieux de privation de liberté** en me rendant notamment dans les zones d'attentes (Aéroport de Roissy, Modane..), dans les postes aux frontières (zones dites de « mise à l'abri ») ou dans les centres de rétention administrative. Sur place, j'ai pu constater le flou juridique qui encadrait ces zones où les droits des personnes étrangères ne sont pas toujours respectés et la gravité des traumatismes engendrés par cet enfermement, en particulier sur les jeunes enfants.

Régulièrement dénoncé par l'UNICEF et de nombreuses ONG, il est choquant de voir que l'enfermement des enfants dans notre pays puisse s'exercer de la sorte. Dans sa folie sécuritaire, le Gouvernement a oublié un principe fondamental : avant d'être des étrangers, ce sont des enfants que notre pays se doit de protéger. Au-delà de l'humanisme le plus évident, il en va également du respect du droit international. La France, signataire de la Convention internationale des droits de l'enfant, s'est engagée à faire primer l'intérêt supérieur de l'enfant sur toute autre considération. Six condamnations ont été prononcées par la Cour européenne des droits de l'homme depuis 2012 suite à ces pratiques.

DÉNONCER LES CONDITIONS INDIGNES DE DÉTENTION

Comme la loi le prévoit, les parlementaires peuvent exercer leur droit de visite pour contrôler les lieux de privation de liberté.

Je me suis rendu au centre pénitentiaire de Varces en 2019 pour constater les conditions de détention, échanger avec le personnel pénitentiaire et plusieurs détenus. Préparée depuis plus d'un an avec l'Observatoire international des prisons et le Syndicat des avocats de France (SAF), cette visite s'appuyait sur un rapport d'expertise de 2009 à la suite d'un recours déposé au tribunal administratif de Grenoble qui demandait une expertise des lieux. 10 ans après, force est de constater que la situation n'a guère évolué et fait toujours état de conditions indignes et inhumaines, en particulier dans le quartier disciplinaire. Un nouveau recours a été déposé en octobre 2019 par seize détenus pour réclamer des conditions de détention décentes. Durant tout le mandat, je me suis rendu à plusieurs reprises au centre pénitentiaire pour constater les évolutions et je suis avec attention les projets d'amélioration d'accueil portés par la nouvelle direction et l'administration régionale.

DÉFENDRE NOS VALEURS

DANS UN MONDE EN MUTATION

Depuis 2020, j'ai rejoint la commission des Affaires étrangères dans un contexte marqué par la guerre en Ukraine. J'y ai défendu sans relâche mes valeurs :

- la défense de la démocratie et de la liberté, notamment via le soutien inconditionnel à l'Ukraine.
- le renforcement de la solidarité internationale, notamment via la réforme de l'aide au développement.
- la défense des peuples et des populations opprimées, de mon combat pour la défense des peuples autochtones à celui pour la reconnaissance de la Palestine.
- le respect de la vie humaine, via mon engagement pour la limitation des arsenaux nucléaires et la condamnation des bombardements de civils.

En tant que vice-président de la commission des Affaires étrangères, j'ai également été rapporteur lors de l'examen de plusieurs conventions internationales et j'ai été rapporteur chaque année avec mon collègue Bruno Sido de la mission budgétaire portant les crédits pour les Français de l'étranger. J'ai également plaidé pour la décarbonation de nos armées et l'amélioration des conditions de vie des soldats et je continuerai à le faire alors que va débuter au Sénat l'examen de la nouvelle loi de programmation militaire.

SOUTIEN INCONDITIONNEL À L'UKRAINE

Depuis le premier jour de l'agression russe en Ukraine, j'ai affiché au nom des écologistes un soutien sans faille au peuple ukrainien en lutte pour sa liberté.

Nous avons approuvé toutes les initiatives du Gouvernement en la matière, des livraisons d'armes à l'accueil inconditionnel des réfugiés. Nous avons plaidé avec force pour l'intégration la plus rapide possible de l'Ukraine à l'Union européenne. Le conflit s'enlisant, nous avons appelé le pouvoir exécutif a plus de fermeté vis-à-vis de la Russie et au renforcement des sanctions touchant Rosatom qui continue à nous approvisionner en uranium. Nous demanderons un soutien de l'Ukraine tant que durera ce conflit et au-delà pour permettre sa reconstruction le plus rapidement possible.

POUR LA RÉHABILITATION DES « FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE » DE LA GRANDE GUERRE

Au nom des écologistes du Sénat, j'ai défendu une proposition de loi des députés insoumis adoptée à l'Assemblée nationale. **Ces 639 soldats dont les historiens ont répertorié tous les noms ont été les victimes d'une « justice » militaire expéditive et arbitraire.** Leur mémoire entache encore notre République qui, deux ans durant, a confié aux tribunaux de guerre son indispensable mission de rendre justice. Depuis 1916, les procédures engagées n'ont réhabilité qu'un dixième des fusillés. Pour les autres, l'opprobre qui s'est abattue sur leur nom s'est transmise de génération en génération. Lionel Jospin, Nicolas Sarkozy et François Hollande ont chacun leur tour évoqué la nécessité de rétablir ces soldats dans leur honneur et de les réintégrer dans la mémoire de la Nation. Le Sénat a refusé de parachever cette œuvre de mémoire. Je le déplore.

ISRAËL - PALESTINE : REDONNER UN HORIZON POLITIQUE AU PROCESSUS DE PAIX

En juillet 2022 je me suis rendu avec une délégation sénatoriale au Proche-Orient, à la rencontre des acteurs israéliens et palestiniens, incluant même une visite de la bande de Gaza, véritable prison à ciel ouvert.

De cette visite est né un rapport auquel j'ai directement contribué, qui déplore l'inertie de la communauté internationale et enjoint la France à être motrice pour enclencher un nouveau processus vers la résolution du conflit.

Ce rapport formule des recommandations fortes pour une sortie du statu quo. Il insiste notamment sur la nécessité de se mobiliser sur les facteurs « irritants » du conflit, comme la colonisation israélienne en Cisjordanie et le statut de Jérusalem-Est ou celle de relancer le processus politique en Palestine, où les dernières élections ont eu lieu il y a 17 ans. **Il condamne la violation du droit international par Israël et invite le Gouvernement à faire de même.** Nous regrettons l'absence de demandes de sanctions face à ce processus qui réduit illégalement le territoire palestinien tout en accaparant les ressources des populations au seul bénéfice des colons. Il est d'autant plus urgent de conduire une initiative internationale forte avant que la solution à deux États ne soit définitivement rendue caduque par les ambitions territoriales totalement illégales d'Israël, aggravées par le retour de Benyamin Netanyahou au pouvoir.

POUR UNE AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT PLUS AMBITIEUSE

En 2021, j'étais chef de file sur le projet de loi visant à renforcer la solidarité internationale.

Rencontre avec la délégation du peuple Sarayaku

L'occasion d'affirmer la vision écologiste sur ce volet sous-doté de la politique extérieure, enrichie d'un important travail avec les ONG. Pour enfin tenir l'engagement français (de 1970) de consacrer 0,7 % du PIB à l'aide publique au développement, nous avons proposé d'en augmenter le budget, de privilégier les dons aux pays les plus pauvres, tout en consolidant la prise en compte des enjeux climatiques, de genre, de l'enfance et des droits des peuples autochtones. Nous souhaitons également renforcer la transparence de ces projets de développement, leur cohérence avec le reste de nos politiques publiques ainsi que le devoir de vigilance des acteurs publics et privés à l'étranger. Le texte adopté a confirmé un budget en hausse, sans satisfaire nos attentes sur nombre d'aspects.

RECONNAÎTRE LE HAUT-KARABAGH POUR PROTÉGER L'ARMÉNIE

Visite d'un délégation sénatoriale en Arménie

Non sans réserve, j'ai cosigné une proposition de résolution transpartisane invitant le Gouvernement à reconnaître la République autoproclamée du Haut-Karabagh.

La situation du Caucase, à la jonction de l'Europe, de la Russie et du Moyen-Orient, est d'une complexité géopolitique inouïe qui n'autorise aucune simplification binaire comme on en entend souvent. Nous condamnons l'agression militaire dont a été victime l'Arménie en 2020 et qui a fait plus de 4.000 victimes et mis plus de 100.000 réfugiés sur les routes. Après le cessez-le-feu fragile, la priorité était de protéger les populations d'Arménie et du Haut-Karabagh. Cela passe par le déploiement d'une force internationale de maintien de la paix, le déploiement d'une aide humanitaire pour les réfugiés, la reconstruction des zones sinistrées et la protection du patrimoine culturel arménien. Dans l'urgence du moment, il nous a semblé qu'un acte diplomatique fort s'imposait pour permettre à la France de revenir dans le jeu et négocier un statut juridique internationalement reconnu, pérenne et protecteur pour le Haut-Karabagh.

Réception de Ruslan Stefanchuk, président de la Rada d'Ukraine, au Sénat

MES PUBLICATIONS ET COLLOQUES

RAPPORTS D'INFORMATION

- Commission d'enquête sur la rénovation énergétique des logements (à paraître)
- Israël - Palestine : redonner un horizon politique au processus de paix
- La politique du logement dans les Outre-mers
- La gratuité totale des transports collectifs : fausse bonne idée ou révolution écologique

RAPPORTS LÉGISLATIFS

- sur la proposition de loi visant à réhabiliter les militaires « fusillés pour l'exemple » durant la Première Guerre mondiale
- sur la proposition de loi relative à la nationalisation des sociétés concessionnaires d'autoroutes
- Différents rapport sur les des conventions internationales et sur le budget des Français de l'étranger

PROPOSITIONS DE LOIS

- ... tendant à donner un nouveau souffle démocratique
- ... visant à élargir à toute l'aviation privée les restrictions s'appliquant aux services réguliers de transport aérien public de passagers
- ... pour maintenir les barrages hydroélectriques dans le domaine public et à créer un service public des énergies renouvelables
- ... pour lever les obstacles à la circulation des monnaies locales

PROPOSITIONS DE RÉSOLUTIONS

- ... pour restaurer la paix civile, établir une nouvelle doctrine de maintien de l'ordre et rebâtir la confiance entre la population et la police
- ... visant à réformer la caisse de retraites des anciens sénateurs pour plus d'exemplarité et de transparence
- ... portant sur le développement économique de la filière du chanvre en France et l'amélioration de la réglementation des produits issus du chanvre

COLLOQUES

- « Les territoires face aux enjeux de l'accueil et de l'accompagnement des personnes exilées » (avec l'Association nationale des villes et territoires accueillants)
- Colloque sur le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (avec l'association ICAN)
- Congrès de la filière chanvre (avec Interchanvre)
- Colloque sur les alternatives post-urbaines (avec la Fondation de l'écologie politique)
- Colloque sur la démocratie environnementale (avec la députée Delphine Batho)
- Colloque sur les transformations du travail (avec la Fondation de l'écologie politique)
- « Renforcer le contrat social : quel revenu pour une société plus solidaire ? » (avec le Mouvement Français pour un revenu de base)

Restons en contact !

RETROUVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ ET ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER SUR :
WWW.GUILLAUME-GONTARD.FR

@Guillaumgontard

IMPRIM'VERT® DAHU CRÉATION.com Crédits Photos : ©Margot L'Hermite - ©Adobestock.com

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
3, RUE GABRIEL PÉRI – 38000 GRENOBLE
TÉL. 04 38 86 28 74

| G.GONTARD@SENAT.FR |

BUREAU AU SÉNAT
15, RUE DE VAUGIRARD – 75291 PARIS CEDEX 06
TÉL. 01 42 34 39 60